



BULLETIN D'INFORMATION DU CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-YRIEIX

SOMMAIRE

Page 1 : Focus

- ✓ Allègement des mesures COVID

Pages 2 à 8 : Actualités

- ✓ Ouverture d'un centre du sommeil
- ✓ Actions de lutte et prévention moustique tigre
- ✓ Déploiement de speedcall
- ✓ Plans de gestion de crise sanitaire
- ✓ Actions de prévention en santé
- ✓ Les représentants des usagers
- ✓ Investissements Ségur de la santé
- ✓ Remerciements dons de matériels

Page 9: Ressources Humaines

- ✓ Comment lire une décision administrative

Pages 10 à 12: Qualité

- ✓ Indicateurs qualité et sécurité des soins (IQSS 2022)

Page 13: Travaux

- ✓ Réfections de chambres EHPAD Sud
- ✓ Sécurisation EHPAD Nord

Pages 14-15 :Animation



FOCUS

→ Allègement des mesures COVID

Depuis le mercredi 22 mars 2023, le Centre Hospitalier de Saint-Yrieix fait évoluer les consignes de port du masque au sein de l'établissement.

Le port du masque n'est plus obligatoire dans l'espace hospitalier ni dans les services d'hébergement à l'exception des services pouvant accueillir des patients immunodéprimés (patients suivis en hospitalisation de jour notamment pour traitement d'un cancer et/ou en soins palliatifs).

Par ailleurs, le port du masque reste préconisé si vous présentez des signes de pathologie respiratoire (toux, rhume, fièvre...).

Il est bien entendu possible pour les personnes souhaitant continuer à porter le masque de le faire librement.

Les préconisations de désinfection régulière des mains et de maintien de la distanciation physique restent en vigueur, afin de limiter la circulation des virus.



ACTUALITE – Ouverture d'un centre du sommeil

Depuis le 2 janvier 2023, **un centre du sommeil** a ouvert au sein du CH de Saint-Yrieix.

Celui-ci a pour objectif d'accompagner et prendre en soins les patients présentant des troubles du sommeil au sens large de type apnée du sommeil, insomnie, parasomnie...

L'équipe médicale est composée de **deux médecins spécialistes** : le Dr Magali Barat et le Dr Valerie Bailly Maitre. Ces spécialistes sont accompagnés de l'équipe paramédicale de l'Hospitalisation de Semaine qui a bénéficié d'une formation pour réaliser des enregistrements de qualité s'agissant de la polysomnographie.



Une chambre est équipée d'une caméra qui assure la surveillance du patient pendant son sommeil et ainsi d'avoir une analyse complète des différentes phases de sommeil du patient. Elle est reliée à une centrale dans la salle de soins infirmiers, qui permet une surveillance par l'équipe, et d'obtenir des données exhaustives pour l'interprétation médicale.

Le patient a consulté en amont son médecin généraliste ou un médecin spécialiste (cardiologue, ORL, etc.) qui a décelé des troubles potentiels du sommeil. Le centre du sommeil du CH de Saint-Yrieix peut prendre en charge l'ensemble des troubles du sommeil : les syndromes d'apnée du sommeil, mais aussi les mouvements anormaux pendant le sommeil, les insomnies.

Ouvert du lundi au vendredi, les rendez-vous peuvent se prendre auprès du secrétariat de l'HDS au 05 55 75 75 30 ou secretariat.hds@ch-st-yrieix.fr. (Les consultations et les examens du sommeil se faisant sur demande d'un médecin)



ACTUALITE – Actions de lutte et de prévention moustique tigre

L'établissement a reçu dans ses locaux l'Agence Régionale de Santé, venue présenter les risques vectoriels notamment sur le moustique tigre.

Depuis 2020, la ville de Saint-Yrieix est colonisée par le moustique tigre, et des actions sont engagées par la mairie de Saint-Yrieix.

En ce qui concerne notre établissement, nous allons préparer un programme de prévention et de lutte anti-vectorielle :

- Un programme de surveillance avec un repérage et élimination des gîtes larvaires autour de notre hôpital.
- Un plan de protection des usagers et des personnels contre les piqûres de moustiques (diffuseurs, moustiquaires).
- Un plan d'information et de formation des personnels de l'établissement.
- Un renforcement des mesures de précautions standard lors des soins afin d'éviter tout accident d'exposition au sang ou transmission nosocomiale.



Information : Le moustique tigre, espèce particulièrement agressive envers l'homme pendant la journée réapparaît dans nos villes à chaque début de printemps. Pour limiter au maximum les nuisances occasionnées par ce moustique et les risques d'infection, il est essentiel de lutter contre sa prolifération.





ACTUALITE – Déploiement de SPEEDCALL

La gestion des transports sanitaires a fortement évolué depuis la mise en place de l'article 80 du 1er octobre 2018. Les nouvelles règles de prise en charge, impactant l'établissement de santé, la sécurité sociale et le patient ne sont pas toujours faciles à contrôler. En outre, le fait que ce soit à l'établissement de santé de planifier le transport, augmente le risque de monopolisation du temps soignant sur des tâches administratives. **Dans notre établissement, nous disposons d'un régulateur des transports qui gère toutes les demandes de transports sauf les week-ends et sur ses jours d'absences.**

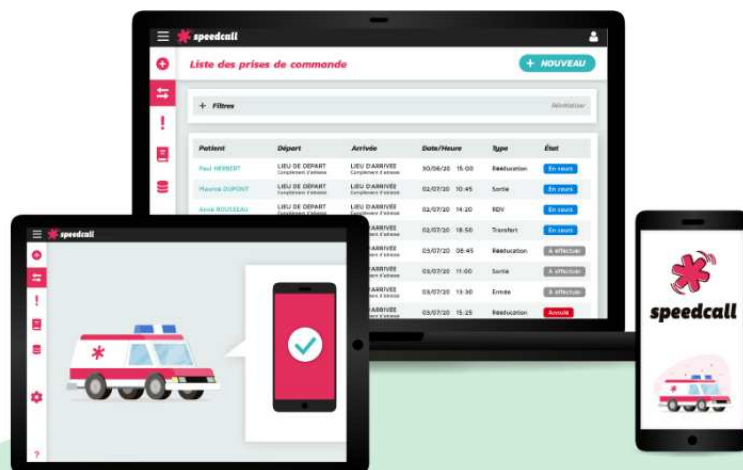


Pour faciliter la commande de ces transports, l'établissement s'est doté d'un seul et unique outil : la plateforme SPEEDCALL.

La demande de transport sera transmise soit au transporteur choisi par le patient, soit, si le patient n'a pas émis de choix, à un transporteur proche de son domicile selon une répartition des courses à tour de rôle de manière à garantir l'équité entre tous les transporteurs. **L'organisation du transport de la sortie des patients sera ainsi améliorée : le risque d'indisponibilité de transporteurs sera réduit de même que les délais d'attente des patients, la communication entre les services hospitaliers et les transporteurs et taxis sera facilitée pour une meilleure adaptation du transport aux besoins des patients, la recherche d'un transporteur pour les équipes hospitalières sera facilitée en évitant la passation d'appels téléphoniques lors des absences de notre régulateur des transports. L'équité entre transporteurs est garantie par la mise en œuvre du tour de rôle.**

Des sessions de formation seront assurées par SALINEA, notre prestataire, pour notre régulateur des transports et notre équipe des urgences. Par la suite, des référents par services seront formés par notre régulatrice des transports.

Le déploiement de Speedcall est prévu progressivement à compter du mois d'avril.



Sanilea est leader de l'organisation du transport sanitaire en France. SpeedCall, plateforme innovante et évolutive a pour vocation d'optimiser et de simplifier le transport sanitaire de manière rapide, efficace et sécurisée.

Cette solution vous apporte :

Un accès aux demandes de transports provenant d'établissements de santé et des SAMU

Une redistribution équitable des missions de transport pour sa communauté de sociétés de transports sanitaires

Une réduction des retours à vide et une augmentation des transports partagés favorisant une optimisation des coûts d'exploitation

Une dématérialisation des démarches administratives (facturation, prescription, admission)

(Illustration non contractuelle)



ACTUALITE – Plans de gestion de crise sanitaire

Notre EHPAD dispose dorénavant de son **plan bleu**. Il s'agit d'un document qui doit permettre la mise en œuvre rapide et cohérente des moyens indispensables à la structure pour faire face efficacement à la gestion d'une crise quelle qu'en soit la nature.

Le Plan Bleu est mis en œuvre par le directeur de l'établissement en cas de crise interne à l'établissement, automatiquement dès le 1^{er} juin concernant la veille canicule, ou à la demande des autorités compétentes. Ce document a été réalisé en équipe pluridisciplinaire et sera prochainement présenté aux équipes des services d'hébergement.

Le plan bleu

Le Plan Bleu peut concerner :

- La gestion d'une situation interne à la structure,
- La gestion d'une situation externe dans laquelle notre EHPAD peut être impliqué (comme un épisode de canicule, une épidémie, une coupure d'électricité... ou un renfort vis-à-vis d'un établissement voisin),
- Ou tout autre phénomène impactant la structure et/ou les résidents.

Globalement, le plan bleu est un plan de prévention des risques et de gestion de crise pour notre EHPAD.

Ce plan permettra de répondre à une double exigence : celle de maintenir un accompagnement de qualité pour les résidents et de garantir la sécurité des personnels.

L'objectif du plan bleu est de mettre en œuvre les mesures de protection des usagers et du personnel, pour limiter autant que possible les effets de la crise au sein de notre EHPAD, tout en adaptant l'activité en cas d'absentéisme.

Ce plan est disponible sur la GED de l'établissement

Parallèlement à ce plan bleu, **notre établissement travaille actuellement sur le plan ORSAN, qui détaille les mesures d'organisations destinées à faire face à une situation sanitaire exceptionnelle ou une activité accrue pour notre hôpital.**

Il permet d'organiser l'accueil et la prise en charge d'un afflux massif de victimes d'un accident, d'une catastrophe (attentats par exemple), d'une épidémie ou d'un événement climatique meurtrier et durable (un risque nucléaire par exemple).

Le plan blanc



ACTUALITE – Actions de prévention en santé

Comme chaque année, notre CH se mobilise, avec le soutien du CRCDC 87 (Dépistage des Cancers Nouvelle-Aquitaine / Haute-Vienne) pour promouvoir le dépistage du cancer colorectal et diffuser des messages de prévention.

Afin de souligner notre engagement, les halls d'entrées ont été décorés de bleu tout au long du mois de mars

Une occasion pour notre établissement d'informer nos visiteurs comme nos hospitaliers sur l'importance du dépistage du cancer colorectal et la réduction des risques de ce cancer.

Des plaquettes d'information ont également été distribuées à l'ensemble de nos professionnels, des créneaux de consultations de gastroentérologie « urgents » sont ouverts pour les patients connus positifs mais non explorés, et une sensibilisation des futures aides-soignantes à l'IFAS a eu lieu.

MARS BLEU : MOIS DE SENSIBILISATION AU DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

LE CANCER COLORECTAL

<p>UN CANCER QUI POURRAIT ÊTRE GUÉRI DANS 9 CAS SUR 10</p> <p>La maladie se développe lentement à l'intérieur du côlon ou du rectum (gros intestin), le plus souvent à partir de petites lésions appelées polypes.</p> <p>Le dépistage permet de détecter un cancer à un stade précoce où il augmente les chances de guérison et de repérer des polypes avant qu'ils n'évoluent en cancer.</p>	<p>23 000 hommes touchés* 20 000 femmes touchées*</p> <p>34.6%</p> <p>des personnes touchées réalisent leur dépistage en Nouvelle-Aquitaine.</p> <p><small>*en France chaque année source : Santé Publique France</small></p>
---	--

POUR LUTTER CONTRE CE CANCER

<p>SUIS-JE CONCERNÉ.E ?</p> <p>Une invitation à réaliser le test de dépistage est adressée, tous les 2 ans, aux hommes et aux femmes entre 50 et 74 ans par le centre de dépistage des cancers de Nouvelle-Aquitaine.</p>	<p>LE KIT DE DÉPISTAGE</p> <p>Le test de dépistage consiste à repérer, dans les selles, des traces de sang qui ne sont pas visibles à l'œil nu. Je retire mon kit, fais mon test chez moi, en 2 minutes, sans aucune douleur, je renvoie le kit gratuitement. Je reçois mes résultats environ 15 jours plus tard, dans 96% des cas le test ne révèle rien d'anormal. Dans 4% des cas, je dois passer un autre examen.</p>
--	--

<p>À QUI S'ADRESSER ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Votre médecin ↳ Votre gynécologue ↳ Votre pharmacien ↳ Votre gastroentérologue ↳ Votre centre d'examen de santé ↳ Le centre régional de coordination des dépistages des cancers 	<p>COMBIEN ÇA COÛTE ?</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold;">100% GRATUIT</p> <p>Le test, son analyse et l'envoi postal sont pris en charge à 100% par votre régime d'assurance maladie, sans avance de frais de votre part. La consultation chez le médecin est remboursée par votre régime d'assurance maladie et votre complémentaire santé.</p>
---	---

Retrouvez toutes les informations sur le dépistage du cancer colorectal sur : www.depistagecancer-na.fr

DÉPISTAGE DES CANCERS

Centre de coordination Nouvelle-Aquitaine

L'enjeu pour notre hôpital est d'encourager le dépistage, un geste simple qui sauve des vies.





ACTUALITE – Les représentants des usagers

Le centre hospitalier a sollicité Monsieur Jean Pierre Cibot, président de la CDU (Commission des Usagers) :

« Nous sommes 3 Représentants des Usagers du Centre Hospitaliers de Saint Yrieix la Perche. Bénévoles d'associations agréées du système de santé, nommés par l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour 3 ans (2 titulaires et 1 suppléant).

Nos principales missions :

- Organiser des CDU (Commissions des Usagers)
- Participer au Conseil de Surveillance
- Participer au CLIN (Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales, au CLUD (Comité de Lutte contre la Douleur), au Comité d'éthique, etc.
- Veiller au respect des droits des Usagers et faciliter leurs démarches
- Accompagner les Usagers en médiation
- Contribuer à l'amélioration de la politique de l'accueil
- Analyser les plaintes et réclamations
- Participer à la politique de prévention et maîtrise des risques
- Participer à la certification de l'établissement par la HAS
- S'impliquer dans le projet d'établissement
- Organiser des journées à thème
- ...etc...

Nous avons été accueillis, le 7 mars dernier, par le Service HDS (Hospitalisation De Semaine) et tenons à remercier tous les professionnels pour leur écoute et la qualité des échanges.



Nous sommes à la disposition de tous (Usagers, Personnel soignant et non soignant...etc...) et nos coordonnées sont disponibles à l'accueil de l'établissement »

Composition CDU

CIBOT Jean Pierre : AFM-TELETHON (Président de la CDU Commission Des Usagers)

GUICHARD Lucette : FNATH

PRADEAU Marie Hélène : ASOLIM et LA MARGUERITE



ACTUALITE – Investissement Ségur de la santé

L'ARS Nouvelle Aquitaine a permis à notre établissement de financer plusieurs projets dans le cadre du Ségur investissement du quotidien au sein du CH de Saint-Yrieix et de l'EHPAD. Ces projets ont été possibles grâce à des fonds européens.

Nous remercions donc les autorités pour ces subventions qui ont permis à notre établissement d'investir dans du matériel nécessaire aux bonnes conditions de travail pour les professionnels et d'accueil pour les patients.

SÉGUR DE LA SANTÉ

- Le CH de Saint-Yrieix a reçu **92.000,00 €** et l'EHPAD **54.805,00€** pour répondre aux besoins du quotidien des professionnels et des patients.
- Pour la partie hôpital, la subvention a permis de financer une partie du système de rafraîchissement d'air (climatisation),
- Pour la partie EHPAD, la subvention a permis de financer des lits Alzheimer, des rails de transferts, un système antifugue, et un système de sécurisation pour ses professionnels



FINANCÉ
PAR



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



ACTUALITE – Remerciements dons de matériels

Don de matériels destinés aux services d'hébergement

La Mairie de Saint-Yrieix-la-Perche, dans le cadre du programme Vivons en forme, a remis, du matériel destiné aux différents services d'hébergement de notre établissement (EHPAD et USLD). Notre établissement se voit ainsi doté de matériel sportif (plots, cerceaux, bâton, ballons...). Ce don de matériel va permettre d'améliorer la prise en charge de nos résidents dans le cadre d'ateliers de prévention des chutes, atelier équilibre et motricité. Le CH de Saint-Yrieix adresse ses remerciements les plus sincères à la Mairie de Saint-Yrieix pour ce don.

Le CH de Saint-Yrieix remercie le Lions 'club de Saint-Yrieix pour son don destiné à notre accueil de jour Alzheimer au profit de nos patients.






RESSOURCES HUMAINES

COMMENT LIRE UNE DÉCISION ADMINISTRATIVE ?

Voici un exemple de décision d'avancement d'échelon pour mieux comprendre

Numéro de la décision pour classement d'une copie dans le minutier du service RH



CENTRE HOSPITALIER J.BOUTARD
87500 SAINT YRIEIX LA PERCHE

DECISION N°23-19

Vos informations personnelles et votre service d'affectation en paie

Matricule : 666666
N° CNRACL : 999999
Affectation : 3100
Cuisines

Vos coordonnées

Mme DUPONT
Place du Président Magnaud
87800 ST YRIEIX LA PERCHE

Les textes réglementaires qui s'appliquent, selon votre catégorie professionnelle

Le Directeur du Centre Hospitalier de Saint-Yrieix-la-Perche,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière ;

Vu le décret n°2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie C de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 2016-1705 du 12 décembre 2016 portant statut particulier des personnels de la filière ouvrière et technique de la catégorie C de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n°2016-644 du 19 mai 2016 instituant différents échelles de rémunération applicables aux fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté du 19 mai 2016 relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière,

DECIDE

ARTICLE UNIQUE :

Mme DUPONT

Votre situation actuelle

Statut : 00 Titulaire
Grade : 4347 Ouvrier ppal 2e classe
Echelon : 05 (ancienneté au 01/05/2018)
Indice brut : 376

en date du 01/02/2005
en date du 01/01/2017
en date du 01/05/2018
Indice majoré : 346

Dates des dernières modifications avant cette décision

↳ Carrière EST PROMUE

Votre nouvelle situation

à l'échelon 06 (ancienneté du 01/05/2020)
Indice brut : 387

en date du 01/08/2021
Indice majoré : 354

Date d'effet de votre nouvel échelon et donc date de prise en compte pour votre paie

↳ Date d'entrée dans l'échelon définissant sa durée et donc votre passage à l'échelon suivant

Information en cas de recours

Tout recours contentieux contre la présente décision doit parvenir au Greffe du Tribunal Administratif par courrier (1, cours Vergnaud à Limoges) ou directement via l'application « télérecours citoyen » sur le site www.telerecours.fr dans le délai franc de deux mois à compter de sa notification.

Fait à Saint-Yrieix-la-Perche, le 23 janvier 2023

A qui cette décision est-elle destinée ?

- Registre des décisions
- Dossier Intéressée
- Receveur ← Copie pour le trésorier afin de justifier votre paie
- Intéressée

Le directeur délégué,

Jean-Baptiste DEHAINE

*L'indice majoré est l'indice utilisé pour le calcul de votre paie, toutefois, il peut être différent de celui inscrit sur votre bulletin de salaire : vous êtes au minimum rémunéré sur l'indice 353 qui correspond au SMIC en vigueur.



QUALITE

Indicateurs qualité et sécurité des soins (IQSS 2022)

Les IQSS « Prise en charge clinique » :

- ✓ **Prise en charge de la douleur** : Cet indicateur mesure l'évaluation et la prise en charge de la douleur des patients par l'équipe soignante

Prise en charge clinique

La prise en charge clinique désigne l'ensemble des soins apportés à un patient. Sa qualité est évaluée par des indicateurs mesurant par exemple une pratique professionnelle ou la survenue de complications.



➡ Les IQSS « Coordination des prises en charge »

- ✓ **Les secteurs d'activité concernés** :

MCO : Médecine Chirurgie Obstétrique, au CHJB : médecine polyvalente et médecine gériatrique, surveillance continue, HDS et UHCD.

CA : Chirurgie Ambulatoire.

SSR : Soins de Suite et de Réadaptation dont l'appellation est désormais Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR).

- ✓ **La lettre de liaison à la sortie** : Cet indicateur mesure la qualité de la lettre de liaison, remise au patient à la sortie et adressée au médecin traitant. Elle est un élément clé pour assurer une bonne coordination hôpital/ville.
- ✓ **Projet de soins, projet de vie** : Cet indicateur mesure la qualité du projet qui vise à optimiser l'autonomie du patient et sa réinsertion familiale, sociale et professionnelle. Cet indicateur s'adresse uniquement au SSR.



QUALITE

Coordination des prises en charge

La coordination des prises en charge désigne la coordination entre les différents acteurs tout au long de la prise en charge du patient. Sa qualité est essentielle pour assurer la continuité, la sécurité et l'efficacité des soins.



Clés de lecture :

- ➔ Le score de conformité de la lettre de liaison à la sortie pour le MCO du CHJB est de 87% en 2022 (sur les dossiers patient de 2021).
- ➔ L'indicateur est au vert foncé.
- ➔ Le CHJB est en progrès par rapport à la dernière valeur de cet indicateur qui était à 23% en 2019 (sur les dossiers patient de 2018),
- ➔ Le CHJB fait partie des 10% des établissements qui obtiennent un indicateur vert foncé.

Coordination des prises en charge

La coordination des prises en charge désigne la coordination entre les différents acteurs tout au long de la prise en charge du patient. Sa qualité est essentielle pour assurer la continuité, la sécurité et l'efficacité des soins.



Clés de lecture :

- ➔ Le score de conformité de la lettre de liaison à la sortie pour la CA du CHJB est de 87% en 2022 (sur les dossiers patient de 2021).
- ➔ L'indicateur est au vert foncé.
- ➔ Le CHJB est en progrès par rapport à la dernière valeur de cet indicateur qui était à 48% en 2019 (sur les dossiers patient de 2018),
- ➔ Le CHJB fait partie des 15% des établissements qui obtiennent un indicateur vert foncé.

Coordination des prises en charge

La coordination des prises en charge désigne la coordination entre les différents acteurs tout au long de la prise en charge du patient. Sa qualité est essentielle pour assurer la continuité, la sécurité et l'efficacité des soins.



Clés de lecture :

➡️ Lettre de liaison à la sortie :

- Le score de conformité de la lettre de liaison à la sortie pour le SSR du CHJB est de 87% en 2022 (sur les dossiers patient de 2021).
- L'indicateur est au vert foncé.
- Le CHJB est en progrès par rapport à la dernière valeur de cet indicateur qui était à 11% en 2019 (sur les dossiers patient de 2018),
- Le CHJB fait partie des 35% des établissements qui obtiennent un indicateur vert foncé.

➡️ Projet de soins, projet de vie : Cet indicateur mesure la qualité du projet qui vise à optimiser l'autonomie du patient et sa réinsertion familiale, sociale et professionnelle :

- Le score de conformité du projet de soins/vie pour le SSR du CHJB est de 97% en 2022 (sur les dossiers patient de 2021).
- L'indicateur est au vert foncé.
- Le CHJB est en progrès par rapport à la dernière valeur de cet indicateur qui était à 87% en 2019 (sur les dossiers patient de 2018),

L'indicateur lettre de liaison à la sortie montre l'efficacité du travail pluriprofessionnel réalisé sur cette thématique et sur le recueil des données à l'entrée. **L'organisation mise en œuvre depuis 2019 est efficace.** Les pilotes et co-pilotes présents témoignent également de son efficacité (que l'indicateur ne permet pas de mettre en évidence) sur l'identitovigilance (vérification de l'identité renforcée), sur la complétude du dossier administratif, le parcours du patient et la facturation. Cette organisation repose sur la complémentarité et la rigueur et il convient de remercier l'ensemble des acteurs de cette chaîne : admissions, secrétaires, cadres, IDE, médecins, assistances sociales...Le prochain recueil des IQSS débutera fin avril 2023. N'hésitez pas à solliciter le service qualité si vous souhaitez y participer.



TRAVAUX

Début de réfection de certaines chambres de l'EHPAD sud

Les agents des services techniques réalisent la réfection de plusieurs chambres au niveau de la cure médicale de l'EHPAD Sud. Peintures des murs, des plafonds, des portes et placards sont réalisées, remplacement du matériel électrique, miroirs dans les salles de bain...



Sécurisation des escaliers EHPAD Nord.

Le service technique a réalisé la mise en place de 3 plots escamotables, afin qu'un fauteuil roulant ne puisse pas passer et faire chuter un résident. Avis favorable du SDIS 87.





ANIMATION EN EHPAD

Retour en images sur les animations du début d'année

Rencontre avec les lycéens autour de la thématique du linge « du lavoir à la machine à laver » pour les résidents de l'EHPAD sud et de l'EHPAD nord. Plusieurs sorties au restaurant d'application Darnet . Spectacle au Centre culturel « Tu me suis ? » Visite de l'association des boules au nez en USLD, tiki bar du printemps, après-midi au plan d'eau de st Yrieix, les anniversaires du mois, la médiation animale ont rythmé la vie de nos résidents. Merci aux équipes pour leur engagement pour nos résidents.



Sortie au plan d'eau



La galette des rois



Rencontre avec les lycéens



Sortie au restaurant d'application

Merci à notre équipe d'animation et aux services d'hébergement pour leur engagement quotidien auprès de nos résidents



Sortie au restaurant d'application



Tiki bar



Visite de l'association des boules au nez



Sortie centre culturel



Médiation animale



Les anniversaires du mois



CENTRE HOSPITALIER JACQUES BOUTARD

VOUS CHERCHEZ UN JOB D'ETE ? NOUS RECRUTONS !

Postes à pourvoir sur les deux pôles de l'établissement : pôle sanitaire et pôle médico-social

- Aides-soignants
- Agents des Services Hospitaliers Qualifiés



Pour candidater, envoyez nous votre CV et votre lettre de motivation à l'adresse suivante :

@ drh@ch-st-yrieix.fr

Service des Ressources Humaines
Place du Président Magnaud
87500 SAINT YRIEIX LA PERCHE

Pour plus d'information, contactez-nous !

05 55 75 75 05

Retrouvez nous ici :

www.chjb.fr

Centre Hospitalier de Saint-Yrieix

CH Saint-Yrieix